



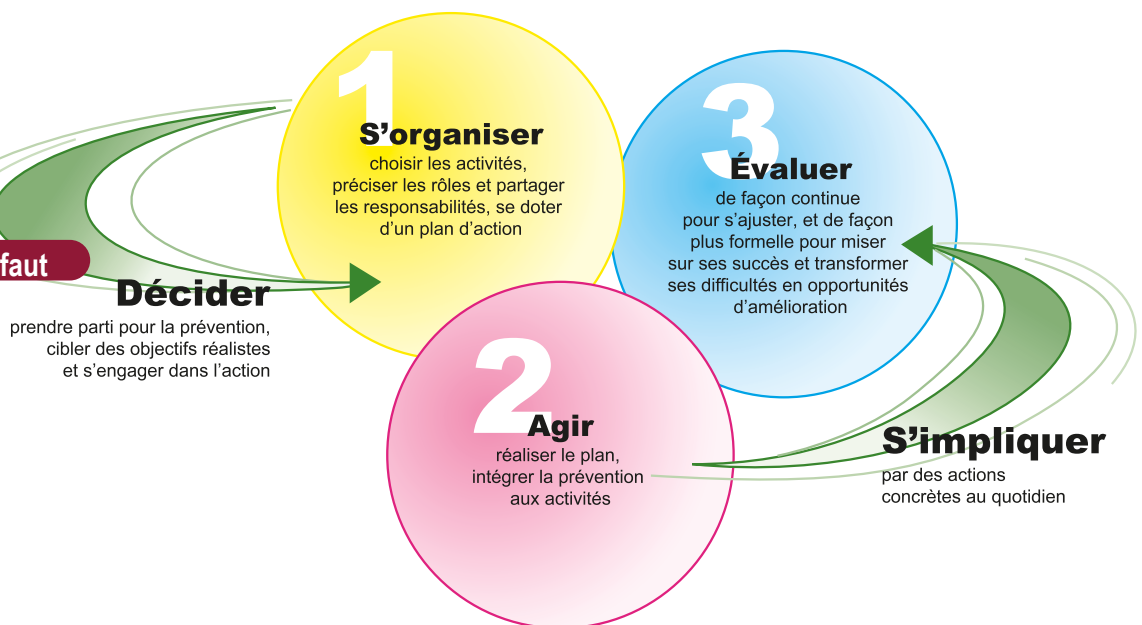
Les

outils de la prévention

Se donner les outils et les moyens pour réussir

L'ASP imprimerie vous propose une démarche appuyée sur l'expérience de nombreuses entreprises du secteur pour bâtir votre programme de prévention, selon vos besoins et à votre rythme. Que vous décidiez d'entreprendre ce projet de prévention avec l'aide de quelques collègues ou du comité de santé et de sécurité, le processus demeure le même.

Pour réussir il faut



Pour susciter et maintenir l'engagement envers la prévention, des activités de soutien sont indispensables : **la communication, la formation, le support et le suivi**. Ce sont nos motivateurs; ils favorisent l'apprentissage et le transfert des connaissances. Ces activités facilitent le changement et toute démarche conduisant à l'adoption de façons de faire intégrant la prévention.

Pourquoi investir en prévention?

- Protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs
- Diminuer le coût des opérations lié aux accidents, blessures et maladies associés au travail
- Améliorer sa compétitivité
- Se conformer à la législation en vigueur
- Contribuer à une culture d'amélioration continue
- Promouvoir une image d'entreprise consciencieuse
- Favoriser un bon climat de travail
- Travailler dans un environnement plus agréable

1

S'organiser

...en choisissant ses activités

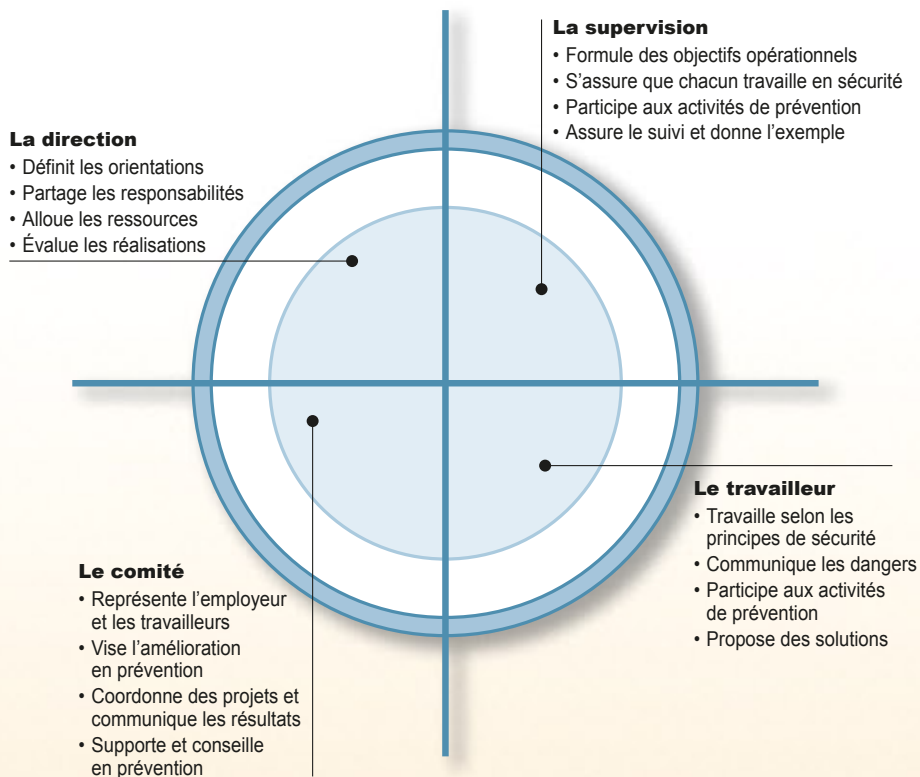
Opter pour la prévention, c'est d'abord se donner une base solide. Pour l'ASP imprimerie, les **eSSenTiels** sont les activités minimales requises dans toute entreprise désirant être conforme à la réglementation et aux normes en vigueur. D'autres activités, les **options prévention**, s'inscrivent comme des investissements avantageux. Elles contribuent à bonifier les mécanismes de prévention déjà en place.

	Activités	Objectifs visés
Les eSSenTiels	<ul style="list-style-type: none"> • Premiers soins et premiers secours • Prévention incendie 	...pour être prêt à agir en cas d'accident ou d'incendie
	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des aires de travail • Gestion des matières chimiques • Sécurité des machines 	...pour contrôler les risques dans son lieu de travail
	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection planifiée 	...pour maintenir la sécurité au quotidien
Les options prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête et analyse des accidents 	...pour apprendre des événements afin de s'améliorer
	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des troubles musculo-squelettiques 	...pour réduire les risques de nature ergonomique
	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des employés 	...pour transférer les connaissances et les savoir-faire
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la sécurité des tâches 	...pour concevoir des méthodes de travail sécuritaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des travaux d'entretien 	...pour gérer la sécurité des travaux d'entretien et de sous-traitance
	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des mesures d'urgence 	...pour être prêt à toute éventualité
	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achat 	...pour éviter d'introduire des nouveaux risques
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la SST 	...pour mesurer l'efficacité des efforts investis en prévention

S'organiser

...en partageant les responsabilités

La prévention est un projet collectif; elle requiert que tous participent, chacun à son niveau, aux réalisations. En précisant la contribution requise de chacun pour performer en prévention, le projet a alors du sens et l'adhésion de tous devient plus facile. La participation de tous est la recette du succès en prévention.



S'organiser

...en se donnant un plan d'action

Le plan d'action facilite la planification et la réalisation du projet tout en permettant d'en suivre l'évolution. Un plan d'action bien structuré constitue aussi un excellent outil pour évaluer l'impact et les facteurs de réussite des activités complétées.

Les principales étapes d'un plan d'action sont :

- 1 Attirer un responsable au projet
- 2 Définir un objectif réaliste
- 3 Consulter les personnes concernées
- 4 Déterminer les activités à mettre en œuvre, les responsables et les échéanciers
- 5 Réaliser le plan en le réajustant au besoin
- 6 Effectuer le suivi des activités complétées et les évaluer

Un objectif est réaliste quand il :

- est clair et compris par tous
- est précis : le résultat à atteindre est mesurable et défini dans le temps
- tient compte de la disponibilité et des compétences des personnes impliquées

2 Agir

Plan d'action en main, voilà l'étape critique qui démontre le sérieux et l'importance de l'engagement envers la prévention : la réalisation des activités. Pour susciter et maintenir cet engagement, des activités de soutien doivent être prévues : la communication, la formation, le support et le suivi. Mises au service des activités en prévention, elles introduisent des notions de relations humaines et organisationnelles, essentielles au succès de toute démarche de changement.

Je m'implique en prévention quand :

- je comprends mon rôle
- j'aide et je suis aidé
- je contribue concrètement aux activités
- je reçois du feedback sur ma contribution
- je sais que je peux faire une différence

3 Évaluer

Une fois les activités réalisées, il faut en mesurer l'impact. Tant les résultats (ex. diminution du nombre d'accidents) que les moyens utilisés (ex. inspections régulières) doivent être évalués. Bien que c'est surtout dans l'action qu'on apprivoise la réalité des changements et qu'on s'approprie de nouvelles façons de faire, c'est uniquement en s'évaluant qu'on mesure le progrès et qu'on peut alors reconnaître formellement les contributions significatives des activités réalisées. C'est en s'améliorant que l'entreprise devient plus performante; c'est vrai en production et en qualité comme en prévention.

La prévention est-elle un projet collectif dans votre entreprise?

La prévention concerne tous les membres de l'entreprise, chacun ayant des responsabilités à assumer. Mesurez le degré d'implication des membres dans votre milieu de travail.

	Toujours (6 points)	Plus ou moins (3 points)	Jamais (0 point)
1 L'entreprise applique une politique formelle en prévention.			
2 Chaque membre de l'entreprise connaît son rôle en prévention.			
3 La direction alloue les ressources (budget et temps) pour atteindre les objectifs en prévention.			
4 La direction se tient informée des projets en cours et des résultats obtenus.			
5 Les membres de la direction et de la supervision respectent les règles SST.			
6 Les superviseurs communiquent leurs attentes en SST aux membres de leur équipe.			
7 Les superviseurs s'assurent que chaque personne sous leur responsabilité a les connaissances et les habiletés requises pour travailler en sécurité.			
8 Les superviseurs assurent le maintien des règles et des activités en prévention dans leur département.			
9 Les superviseurs participent aux projets et aux activités de prévention.			
10 Les travailleurs respectent les règles et les procédures en SST.			
11 Les travailleurs communiquent à leur superviseur les situations dangereuses observées.			
12 Les travailleurs suggèrent des améliorations SST à leur poste de travail.			
13 Les travailleurs participent aux activités de prévention.			
14 Les membres du comité ont des responsabilités définies en prévention.*			
15 Les membres du comité et leurs fonctions sont connus dans l'entreprise.*			
16 Le comité réalise des projets et des activités de prévention pour l'entreprise, laissant aux superviseurs les problèmes pouvant être réglés dans leur département.*			

Total des points obtenus : ____ + 4 points bonis en guise de participation = _____

Interprétation des résultats

- 76 et plus** **Bravo!** Votre résultat permet de croire que les membres de votre entreprise connaissent leur rôle en prévention et que leur implication s'exerce à tous les niveaux. Continuez.
- 60 à 75** **C'est bien et cela pourrait être mieux.** Essayez de cerner ce qui pourrait améliorer la participation de tous en prévention.
- 59 et moins** **C'est un début et il y a beaucoup de place à l'amélioration.** La prévention est un projet collectif qui requiert la contribution de chacun : partagez les rôles et les responsabilités.

* Si votre entreprise n'a pas de comité parce qu'elle compte peu d'employés, accordez-vous 3 points aux questions 14, 15 et 16. Toutefois, si vous n'avez pas de comité parce qu'il est quasi impossible de travailler ensemble, dans la parité au sein de votre entreprise, ou par manque d'implication des membres de votre entreprise, inscrivez 0.



Le rôle de l'Association

est de soutenir les employeurs et les travailleurs qui œuvrent dans les entreprises du secteur *imprimerie et activités connexes* dans la mise en place de moyens et d'activités de prévention. C'est dans ce cadre que cette fiche vous est proposée. Ce document est inspiré des règles, normes et lois en vigueur ainsi que des bonnes pratiques observées dans les entreprises du secteur. Le générique masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Bien que cette fiche ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'Association, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité des conséquences de toute décision prise conformément à l'information contenue dans le présent document, ou de toute erreur ou omission.

Aucune reproduction intégrale ou partielle de ce document n'est autorisée sans le consentement écrit de l'ASP imprimerie.

Remerciements

L'Association remercie les représentants des entreprises, employeurs et travailleurs qui contribuent à l'amélioration de la santé et de la sécurité du travail dans le secteur de l'imprimerie et activités connexes.

Conception : Nathalie Laurenzi, Marie Ménard

Révision 2010 : Denise Laganière, Catherine Woods

Graphisme : [pretextecommunications](#)

Impression: Au Point - Reprotech

Production

Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes

7450, boulevard des Galeries-d'Anjou, bureau 450

Anjou (Québec) H1M 3M3

Téléphone : 514 355-8282 • Télécopieur : 514 355-6818

www.aspimprimerie.qc.ca